



Fig. 270. Vue de la façade sur le boulevard d'Avroy d'un immeuble à appartements situé à Liège, au coin du boulevard d'Avroy et de la rue Hazinelle.

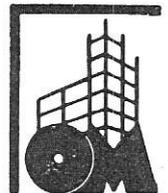
IMMEUBLE A APPARTEMENTS au boulevard d'Avroy, à Liège

Depuis une dizaine d'années, les immeubles à appartements à étages multiples ont modifié la physionomie de nos grandes villes. Répondant à un besoin réel de la population, l'appartement moderne confortable et commode a exercé sur la clientèle une attraction irrésistible.

Les avantages de l'appartement sur la petite maison individuelle justifiaient d'ailleurs cet engouement: frais d'entretien réduits, absence de dénivellation entre les différentes pièces, etc...

La ville de Liège n'a pas échappé à cette mode nouvelle des maisons à étages multi-

243



*Association de l'Architecture, N°5, 17 Ai 1934,
pp - 243-246 -
Encod.*

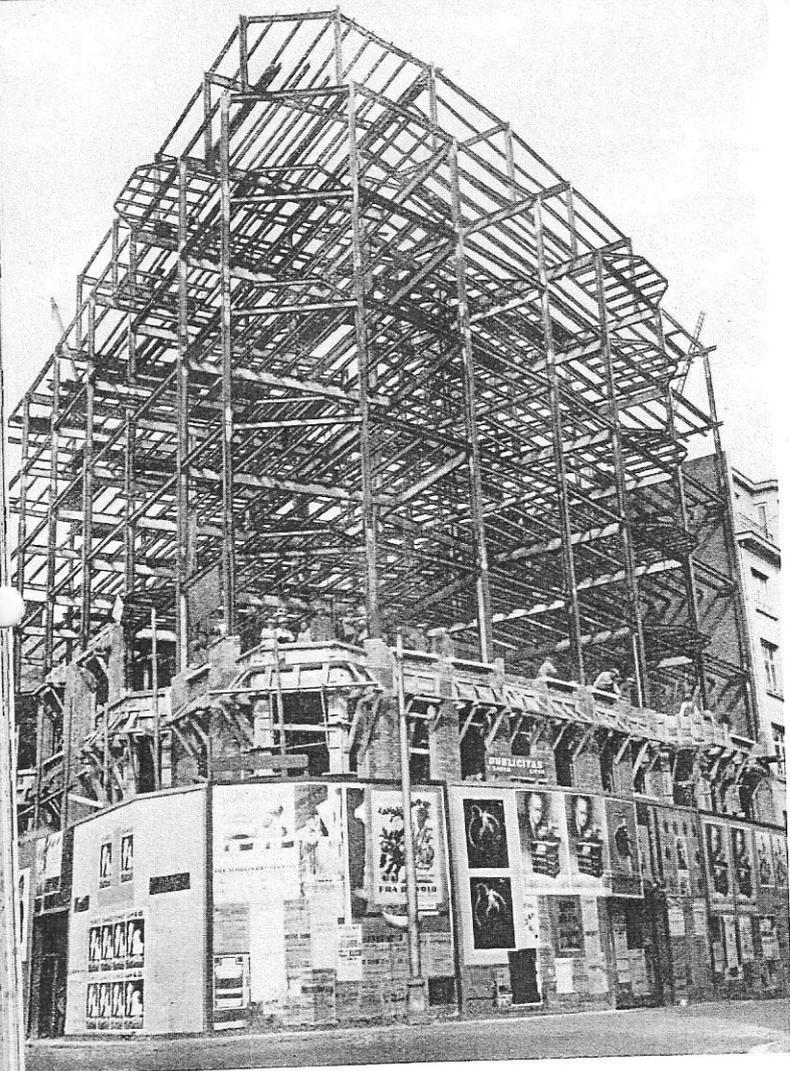


Fig. 271. Vue de la charpente métallique de l'immeuble à appartements au boulevard d'Avroy, Liège.
 Architecte, Entrepreneur et Ingénieur-conseil : M. A. Nyssen-Dumonceau.
 Atelier de construction : S. A. Chaudronneries Smulders à Grâce-Berleur.

ples. Une autre raison motivait d'ailleurs l'extension en hauteur de la *Cité ardente* : située dans le sillon creusé par la Meuse, la ville n'a pu se développer qu'en longueur et ce développement est lui-même limité par l'éloignement progressif du centre des affaires.

Un immeuble à appartements est actuellement en voie d'achèvement au cœur même de la cité à l'angle du boulevard d'Avroy et de la rue Hazinelle. Il comporte un rez-de-chaussée et 7 étages, possède une surface bâtie de 424 m² et s'élève à 27,70 m au-dessus du sol. Sa construction a été entreprise par M. A. Nyssen-Dumonceau qui cumula les fonctions d'architecte, d'entrepreneur et d'ingénieur-conseil.

Les courts délais d'exécution imposés exigeaient qu'on fit appel à la méthode moderne de construction à ossature en acier, qui présentait en outre l'avantage d'un gain de place considérable par suite du moindre encombrement des poutres et des poteaux.

En ce qui concerne les fondations, la nature du terrain imposait l'emploi de pieux ; 65 pieux Franki pouvant porter chacun 90 tonnes furent enfoncés dans le sol et leurs têtes furent reliées par un grillage formé de poutres en béton armé.

La construction de la charpente a été confiée à la S. A. Chaudronnerie Smulders à Grâce-Berleur ; le montage en fut réalisé par la firme Hacha Frères à Flémalle-Haute.

En ce qui concerne les sollicitations du bâtiment, il fut admis une surcharge de planchers de 200 kg/m² pour les étages et de 350 kg/m² pour le rez-de-chaussée.

L'effet du vent fut négligé dans le calcul de la charpente, le contreventement étant amplement assuré par les murs, cloisons et planchers. Le taux de travail adopté pour l'acier fut de 12 kg/mm². Les poteaux de l'ossature sont formés soit de poutrelles Grey, soit de poutrelles normales jumelées,

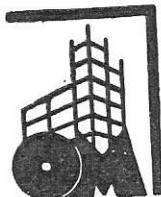


Fig. 272. Coupes montrant la constitution des murs, hourdis de planchers et fondations de l'immeuble du boulevard d'Avroy à Liège.

reliées par des semelles rivées; tous les assemblages furent exécutés en rivure.

Les hourdis sont formés de voussettes en béton de laitier placées entre poutrelles à faible écartement (fig. 272). Un sous-plafond en plaques de plâtre sur contregites placées à 40 mm sous les voussettes, ainsi qu'une triple couche d'asphalte et 2 toiles de jute recouvrant les voussettes, confèrent aux planchers un excellent isolement thermique et phonique.

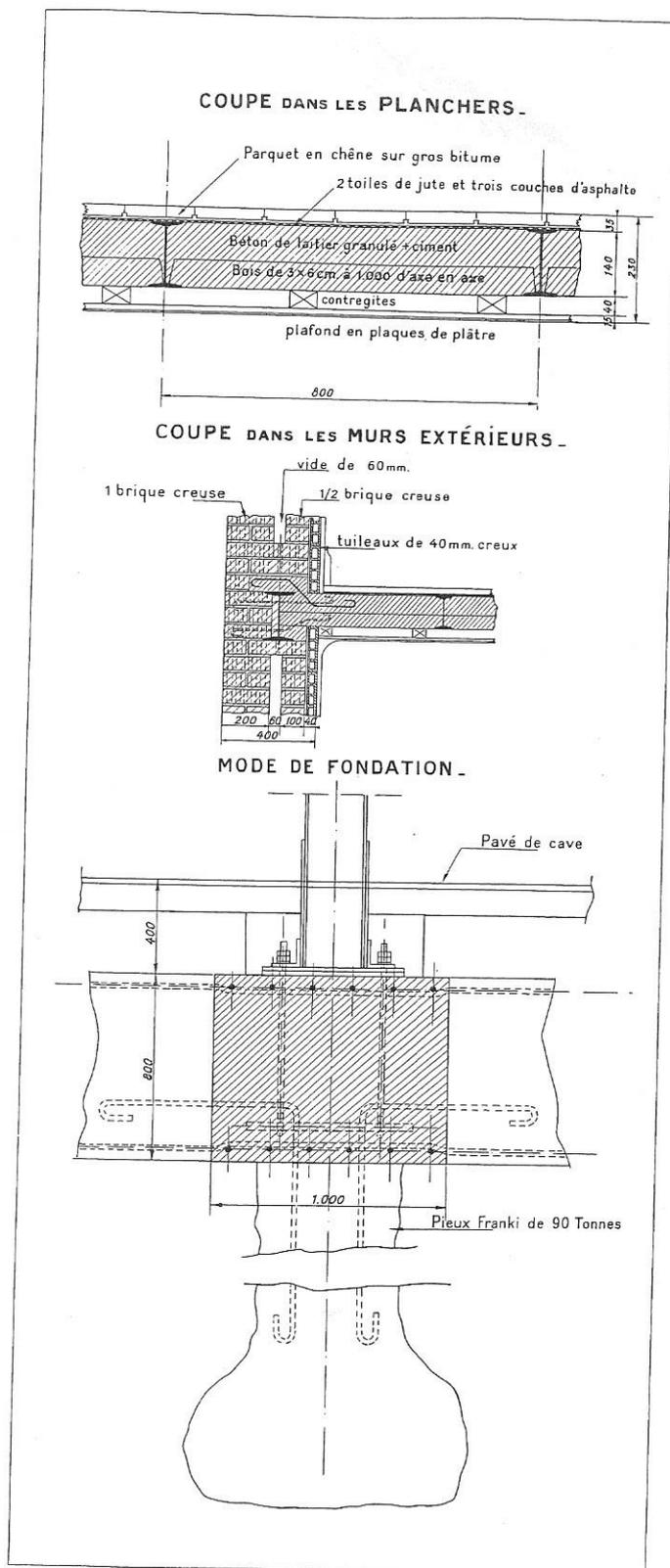
Le revêtement des planchers consiste en parquet de chêne de 24 mm d'épaisseur.

Les murs extérieurs ont 40 cm d'épaisseur; ils se composent, de l'extérieur vers l'intérieur, d'une brique creuse, d'un vide de 6 cm, d'une demi-brique creuse et d'un tuileau creux de 40 mm. Les cloisons sont en briques de bims dites *Schwemmsteine*.

Les façades sont en briques flammées premier choix format de Bruxelles des Briqueteries d'Hennuyères.

L'imperméabilisation de la toiture a été réalisée au moyen du procédé « Binium » par le Comptoir Joseph Francart de Bruxelles, spécialiste en toitures et sous-toitures industrielles.

La circulation verticale est assurée par trois ascenseurs, un principal et deux pour le service, munis des derniers perfectionnements de la technique moderne, assurant notamment un fonctionnement particulièrement silencieux. Leur maniement facile,



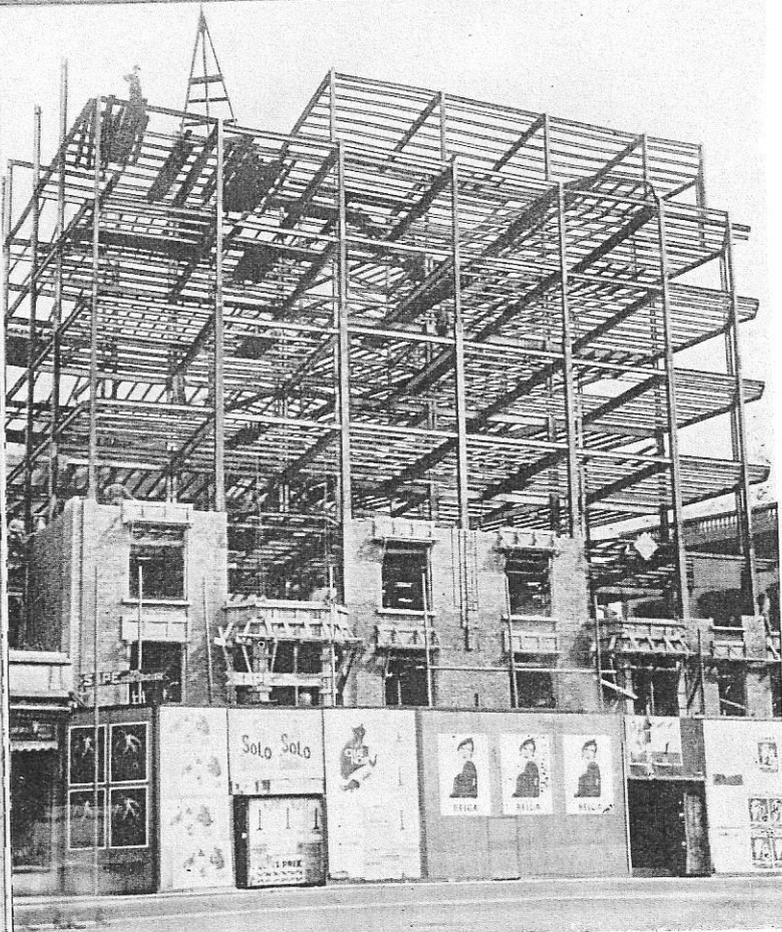
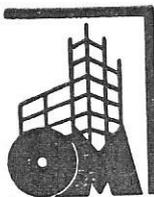


Fig. 273. Immeuble Nyssen-Dumonceau. L'ossature métallique vue du boulevard d'Avroy.

Fig. 274. Immeuble Nyssen-Dumonceau. Tous les appuis de fenêtres sont coulés en « Fontes d'Art » et ont été fournis par les Fonderies de Zeelhem-Usines Cruls Frères à Zeelhem. Trois modèles différents ont été adaptés de façon très heureuse à l'ensemble architectural de l'immeuble.

(Photo Weber, Bruxelles.)

246



leur dispositif de sécurité perfectionné, leur démarrage souple et progressif rendent ces appareils très pratiques et confortables. Les cabines sont en bois et leur aspect a été particulièrement soigné. Les trois ascenseurs ont été fournis par la S. A. des Ateliers Jaspar.

Le poids de la charpente métallique est de 320 tonnes.

Les travaux commencèrent le 1^{er} mai 1933 par la préparation du terrain et le battage d'une ceinture de palplanches métalliques ; le 26 mai on commença le battage des pieux, le 10 juin les terrassements furent entamés ainsi que la construction des semelles de fondation. Le montage de la charpente commença le 22 juillet et se termina le 18 septembre. Le gros œuvre, commencé le 1^{er} septembre, fut achevé le 8 novembre. Le bâtiment sera entièrement achevé le 1^{er} mai 1934 ; sa construction aura duré une année exactement.

